



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110129

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/08/2025 19H47 C:005300 I:39732
V/REF : 1031517
V/Appel du Dimanche 10/08/2025 a 19H47

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 07681/07680
IMMEUBLE : P.PEYRET -7680
16/36, ALLEE PIERRE PEYRET
.
38300 NIVOLAS VERMELLE

Vaulx en Velin, le 04 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N° 36 (ANCIENNE ADRESSE 26 CHEMIN DU PETIT LOUP) - PAVILLONS
MITOYENS DE MR PELLIER, *0643724967* ET DE MME CHAMEL, *0603020214*
MOTIF : WC BOUCHES
Donneur d'ordre : Ste PS Permanence Semcoda

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 10/08/2025 A 21H15 :
LES 2 PAVILLONS ONT CHACUN LEUR PROPRE LIAISON ET TABOURET.
COTE MR PELLIER DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE DE 6 METRES DE LIAISON EAUX
VANNES EN PASSANT PAR LE TABOURET EXTERIEUR.
EXTRACTION DE PLAQUES DE TARTRE.
ECOULEMENT RETABLI.
COTE MME CHAMEL DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE DE 6 METRES DE LIAISON EAUX
VANNES INTERIEURE EN PASSANT PAR LE TABOURET EXTERIEUR.
EXTRACTION DE TARTRE.
ECOULEMENT RETABLI.

OBSERVATIONS : CD AB Email envoyé le 03/11/25 a 13H18 Mme M. CONTAMIN
CD AB Email envoyé le 21/10/25 a 14H54 Mme M. CONTAMIN
CD AB Email envoyé le 13/10/25 a 10H27 Mme M. CONTAMIN
DT AB Email envoyé le 02/10/25 a 15H38 Mme J. GUILLAUD
DT AB Email envoyé le 02/10/25 a 15H38 _ Envo i (CR/AB)
CD AB Email envoyé le 09/09/25 a 10H30 Mme M. CONTAMIN
CD AB Email envoyé le 01/09/25 a 11H06 Mme M. CONTAMIN



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110129

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

MP AB Email envoyé le 11/08/25 a 07H39 _ Envo i (CR/AB)

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,00	Suppl.Dispatch.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	152,88	152,88
3,00	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 10/08	1	170,03	510,09
3,00	Sup.H.100%-Pomp.Refoul. +20h-Sa+12h-D/JF	1	170,03	510,09
TOTAL H.T.				1202,18
T.V.A. a 10,00%				120,21
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1322,39</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1031517 du 14/10/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR PERRIER Amalric

MME PERRIER Sithay

36 Allée Pierre Peyret

38300 NIVOLAS VERMELLE

Référence de la Demande

N°: 842 986 du 10/08/2025

THCPLOPCI Txv hors contra Plomberie Partie cne int. 1

01-EE-2224-ENT-61563100

Dossier : AG2 - AG2ASTREIN

Téléphone : 06.43.72.49.67

07680-00001-00002-00007 H / Type 4 Dup/ RDC

Date entrée: 16/11/2017

Délai

Date limite exécution : 29/10/2025

Observations

BC REGUL

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 BC REGUL ASTREINTE DEBOUCHAGE	1,00	1 202,17	1 202,17	120,22	1 322,39
Total H.T.					1 202,17
Total TVA					120,22
Total TTC					1 322,39

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par YOBOUET Alain Kwasshy le 14/10/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **36 Allée Pierre Peyret 38300 NIVOLAS VERMELLE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **04/11/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1031517